

**COMMUNIQUÉ**

A la suite de récents articles de presse, Eiffage précise que Sacyr et Eiffage se sont rencontrés au plus haut niveau 14 fois au cours des 14 derniers mois et, dernièrement, le 6 mars.

Les discussions approfondies menées au cours de ces réunions ont mis en lumière qu'Eiffage et Sacyr sont concurrents dans l'ensemble des champs de leurs métiers. Aucune coopération n'a pu être dégagée, ni aucune synergie potentielle identifiée.

C'est en considération de ce qui précède que le Conseil d'Eiffage a décidé de recommander à l'Assemblée de rejeter la demande de Sacyr de faire nommer cinq de ses managers comme représentants au Conseil d'Eiffage.